

Saint-Chaffrey

info



Serre
Chevalier
Vallée
Été 2018

Édito

De la neige en abondance, une avalanche de champions qui ont fait rayonner la station et le Briançonnais à l'international, une fréquentation en hausse, des événements attractifs. La saison d'hiver 2017/2018 a montré que la station a un très fort potentiel touristique et qu'il nous appartient à tous de le pérenniser.

C'est pourquoi, les travaux du parking de Villard-Laté et de la cure de Chantemerle s'achevant, la commune lance, en parallèle de la révision du PLU, le projet de rénovation « coeur de station ».

Vous serez les acteurs principaux de ces actions structurantes et de l'avenir de la commune. En effet, cet été, des tables rondes et des réunions seront organisées vous permettant de vous exprimer, afin de faire émerger les besoins et d'imaginer votre commune dans les dix prochaines années.

Et sachez que même s'il vous semble que les actions entreprises par l'équipe municipale et les services de la mairie n'apportent pas de résultats immédiatement visibles, c'est avec énergie, passion, altruisme et objectivité que nous nous investissons depuis deux ans, afin de dynamiser notre commune et de la rendre attrayante.

Dans l'attente de vous rencontrer à une fête de village ou lors d'une animation, je vous souhaite un bel été.

Le Maire, Catherine Blanchard

Sommaire

Nos champions	Pages 2 & 3
Budget	Pages 4 & 5
Travaux	Pages 6 & 7
Urbanisme	Pages 8 & 9
Citoyenneté	Page 10
Mairie	Page 11
Bilan saison hivernale	Pages 12 & 13
Chronique des élus minoritaires	Page 13
Concours de nouvelles	Page 14
Vie associative	Page 14
État civil	Page 14
Baignade Bio	Page 15
Kart	Page 15
Tourisme / Animation	Page 16

Mairie de Saint-Chaffrey

Route du Pont-Levis
05330 Saint-Chaffrey
Tél. 04 92 24 15 70
Fax : 04 92 24 11 19
accueilmairie@saintchaffrey.fr
www.saint-chaffrey.fr

- Ouverture de la Mairie :
Tous les matins du lundi au vendredi :
de 8h15 à 12h.
Lundi, mercredi, vendredi :
de 13h30 à 17h30.
Mardi de 13h30 à 18h.
Jeudi de 14h30 à 17h30.
- Permanence du maire le dernier
vendredi de chaque mois de 17h à
18h, salle du conseil.
- Permanence urbanisme tous
les mardis de 14h à 17h30 sur
rendez-vous.

Numéros utiles

Police municipale : 06 74 09 90 06
Gendarmerie : 04 92 24 00 56
Pompiers : 18
SAMU : 15

Service aux malentendants : 114
Cabinet médical (Serre d'Aigle)

Tél. 04 92 54 62 99

Ouvert :

- en inter-saison : de 14h à 18h du
lundi au vendredi (Monetier de 9h à
12h30 du lundi au samedi)
- à partir du 7 juillet : de 9h à 19h sauf
dimanche et jours fériés.

Déchetterie de Clôt Jouffrey

Tél. 07 77 49 64 84

Ouvert :

- du 2 mai 2018 au 30 septembre :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30.

Nos champions olympiques et paralympiques de Pyeongchang...



Pierre Vaultier :

Champion olympique pour la deuxième fois en snowboard cross. Remporte aussi le globe de cristal pour la 6^e fois.



Arthur Bauchet :

4 fois médaillé d'argent en SL, D, SG, Super Combiné. (catégorie skieurs debout).

Mais aussi tous nos jeunes qui ont eu des résultats nationaux et internationaux

Ski Alpinisme :



Mallaurie Mattana :

SAISON HIVER

- Membre de l'équipe de France jeune de ski alpinisme depuis 2016.
- Médaille de bronze au Championnats du Monde de Vertical Race à Piancavallo en 2017.
- 2^e du classement final Coupe du

Monde 2017 en Verticale Race.

- Médaille de bronze au championnat d'Europe en Verticale Race 2018 en Sicile.
- Vice championne de France de Vertical Race 2017 et 2018.
- Médaille de bronze en individuelle aux Championnats de France 2017 et 2018.
- Médaille de bronze en sprint au Championnat de France 2017.
- Prix du meilleur sportif espoir féminin du département des Hautes-Alpes 2017.
- 4^e au Championnat de France de sprint 2018.
- Championne régionale PACA 2018 en individuelle.
- Victorieuse de la Coupe de France de ski alpinisme 2017 et 2018.
- Victorieuse de la Patrouille des Glaciers Jeune 2018 avec Giorgia Felicetti.

Ski Alpin :

Romy Page (U14) : gagne les 2 épreuves de la Scara et le Kandahar junior.



Chiara Pogneau (U16) : Championne de France de SL et SG ; 2^e de G, gagne le classement général des Écureuils d'or et la Scara.

Stessy Tripoli (U18) : 3^e Championnat de France de SG.

Salome Desmalles (U16) : 2^e Championnat de France de SG.

Martin Christ (U14) : 1^{er} aux Coqs d'Or, champion de France en G, 2^e en SG, 3^e en SL, 2^e à la Polka cup, 3^e à la Scara.

Charles Gamel Seigneur (U16) : Champion de France en SG.

Mathéo Pogneau (U18) : Champion de France en SL.

Sam Alphand (U21) : Champion de France du combiné.



Nils Allegre : Champion de France de SG et du combiné et rentre dans les 30 premiers mondiaux.

Estelle Alphand, qui court à présent pour la Suède, rentre dans les 15 premières mondiales.

Snowboard :

Angelica Rudnik : 7^e minime Championnat de France slalom parallèle.

Loris Bartolini : 13^e minime Championnat de France slalom parallèle.

Zak Boisselier : 5^e poussin Championnat de France slopestyle.

Milo Shrestha : 8^e Championnat de France slalom parallèle.

Llona Albin : 6^e Championnat de France slalom parallèle.

Hugo Serra : 1^e au Free Ride World Qualifier ; 3^e à Vars.

Pierre Vaultier, enfant du Pays, nous raconte...



« Si au printemps de l'année 2003, le directeur sportif du snowboard, Luc Faye, n'avait pas cru à ma faculté de réussite, il aurait pu mettre un terme à mon jeune parcours sportif. À cette époque, je fournissais un bon travail physique et technique, mais les résultats de coupe d'Europe n'étaient pas au rendez-vous. Une saison d'hiver où je redoutais la compétition car plus que jamais je voyais cette disparité entre ce que je valais en entraînement et en course. J'étais mon pire ennemi, mon mental me jouait des tours. Et finalement, après avoir touché le fond, le fait d'avoir frôlé de près l'avortement de mon rêve de réaliser une carrière sportive et simplement le rêve olympique, m'a fait doucement remonter la pente, d'abord pour survivre au sein des effectifs du groupe «espoir» de la fédération. Et enfin au mois de mars 2005, je deviens champion de France de ma discipline, le snowboard cross, toute catégorie, devant les meilleurs français dont certains étaient même dans les meilleurs mondiaux. Ce jour, je ne sais dire pourquoi, je me suis nourri de l'essence même de ma discipline: la confrontation directe avec mes concurrents. J'ai eu ce déclic de me servir de cette caractéristique pour me transcender. À partir de ce jour ma carrière était lancée. Autre particularité amusante, la veille de cette compétition, le 5 mars, je suis monté avec Florent Astier à pied jusqu'au sommet des crêtes de Peyrolles, droit dans la pente! La neige n'était pas au rendez-vous cette saison mais l'harmonie avec les forces naturelles de notre magnifique vallée m'a transmis un équilibre positif. D'une manière générale je me suis toujours nourri de notre territoire pour me ressourcer, m'équilibrer. C'est aussi ce même territoire qui m'a donné la passion de la glisse étant petit et les outils nécessaires par la suite pour ajouter à cette passion un vecteur performance. Aujourd'hui j'aime partir de Saint Chaffrey pour me rendre compte en rentrant de la chance que j'ai de vivre ici. »

Budget général 2018

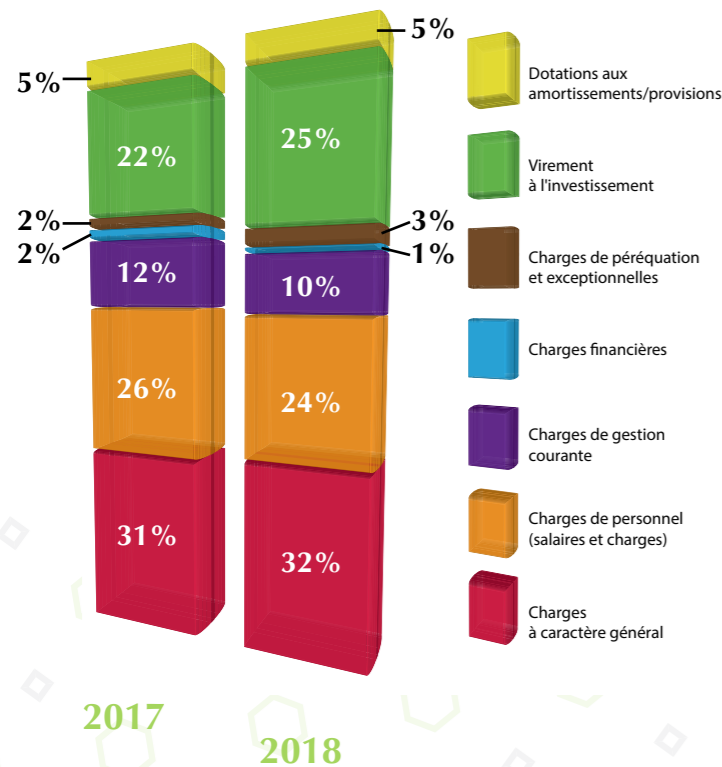
Section de fonctionnement
7 061 000 €

Section d'investissement
4 861 200 €

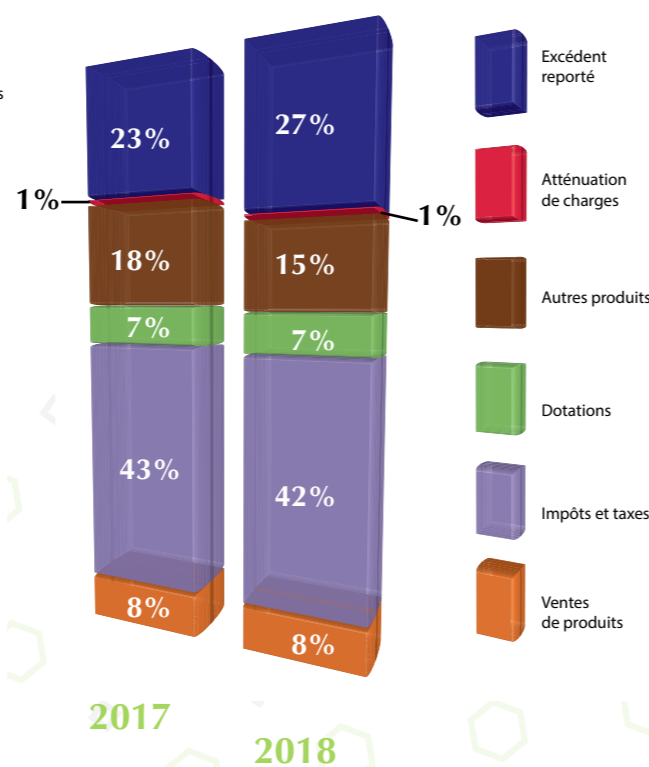
Budget global
11 922 200 €

Comparatif des dépenses et des recettes de fonctionnement exercices 2017 - 2018 en pourcentages

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

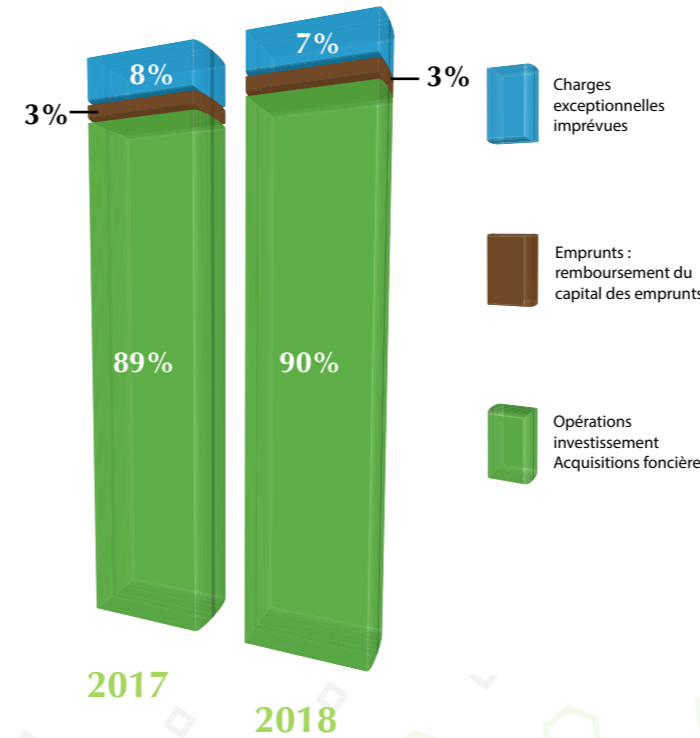


Voté à l'unanimité, le budget primitif prévoit une légère augmentation des dépenses de fonctionnement : 2,63% liées notamment aux charges à caractère général. Tout d'abord, les dépenses de carburant (déneigement, forte hausse du prix...), les contrats de prestations de services et charges exceptionnelles (prestations de déneigement par des entreprises – location d'engins de déneigement - 80 000 € pour la navette interne et 60 000 € pour les navettes valléennes, montants pris en charge jusqu'en 2017 par SCV), remplacement d'un véhicule vétuste, augmentation du fonds de péréquation (dotation que les communes « riches » donnent aux communes « pauvres »). Par ailleurs, la dématérialisation et l'automatisation impactent chaque année davantage les charges (nouveaux logiciels et formations, contrat de maintenance, matériel informatique, vérifications installations électriques...) pour un montant de 75 000 €.

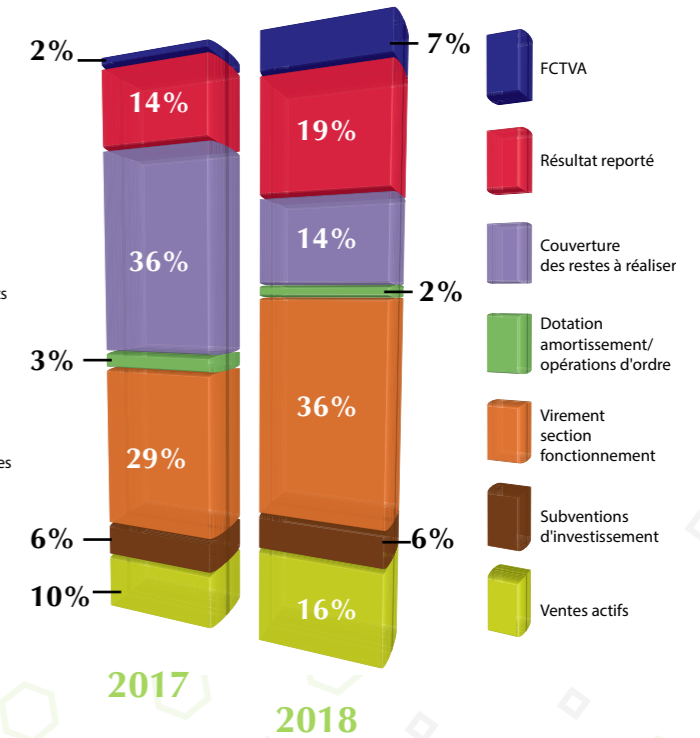
De nouvelles recettes provenant des revenus d'immeubles (box du parking de Villard-Laté, logements de la cure de Chantemerle..) viennent abonder les ressources communales, mais ne parviennent pas à compenser la baisse des dotations qui s'élèvent pour 2018 à 284 964 €.

Comparatif des dépenses et des recettes d'investissement exercices 2017 - 2018 en pourcentages

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



Quant aux 3 695 200 € inscrits en investissement pour 2018, ils portent principalement sur la deuxième tranche de requalification des ateliers communaux, la réfection du pont du Saint-Bernard, la restauration de la toiture de la chapelle St Roch. La régularisation de nombreux et anciens dossiers fonciers impacte également fortement la section d'investissement (frais de bornage et d'acquisition, frais de notaires..).

Pour mémoire les dépenses inscrites au budget primitif représentent des dépenses maximales autorisées. En 2017 sur un montant 6 880 000 € inscrits en dépenses de fonctionnement, le total des dépenses réelles s'est élevé à 4 283 374 € dont près de 100 000 € pour l'office de tourisme (le Tour de France) et une baisse de 88 974 € sur les dépenses de personnel.

Malgré des contraintes liées aux diminutions des dotations, la commune n'a pas augmenté les taux d'imposition.

Budget de l'eau 2018

Section de fonctionnement
1 120 500 €

Section d'investissement
886 000 €

Budget global
2 006 500 €

Le budget primitif 2018 du service de l'Eau subit une augmentation conséquente par rapport à l'année précédente en raison des charges portant sur les redevances à reverser à l'agence de l'eau du fait de la transmission tardive du rôle d'eau 2017 et qui n'ont pu être prises en compte sur l'exercice 2017.

Les travaux d'investissement prévus portent sur le dévoiement d'une conduite d'eau et la protection des captages de la cascade et du bois des coqs.

Le budget de Champs Arnoux 2 est en cours de finalisation car les 6 lots réservés à l'habitation principale ont été vendus.

Nouvelle numérotation des rues

Depuis 2016, la mairie travaille avec les services de la Poste pour réaliser une base de données permettant à terme une nouvelle numérotation des habitations. Cette demande répond à un besoin soulevé par le service départemental d'intervention des secours, (SDIS) ainsi que par les services fiscaux.

La méthode **métrique (distance réelle entre le début de la rue et chaque habitation)** a été choisie afin de faciliter la localisation rapide et exacte par les services, cités ci-dessus, grâce à un système de géolocalisation : G.P.S.

Cette méthode facilitera l'intégration des nouvelles constructions dans la base de données de la numérotation.

Des rues changeront de nom pour éviter un double emploi à la demande de la Poste (Ex : *Allée des Jardins / Impasse des Jardins (Choulière)*).

Lors du travail, en concertation avec la Poste, certaines voiries n'étant pas identifiées ou mal répertoriées se verront attribuer un nom.

Après délibération, lors du prochain conseil municipal, en date du 25 juin 2018, chaque foyer recevra un courrier d'attribution de nouvelle adresse.

Broyeur à végétaux

Dans le cadre d'action de développement durable, la commune a fait l'acquisition d'un broyeur à végétaux qui pourra servir aux résidents à des périodes définies (par exemple en janvier pour les sapins de Noël et autres périodes annoncées par voie d'affichage).

Les résidus seront mis à disposition pour compostage et autres.

Gradins de l'ancienne patinoire



Ce printemps, les services techniques ont supprimé les gradins de l'ancienne patinoire, laissés à l'abandon depuis plusieurs années et devenus dangereux. Le talus reconstitué a été engazonné, ceci pour un montant global de 4 000€.

La cure de Chantemerle

Les travaux de réhabilitation des logements et de la chapelle se terminent. Les appartements seront mis à la location dans le courant de l'été.

Borne de recharge pour voiture électrique

Une borne double de recharge pour voitures électriques a été installée à proximité du « Coolidge ».

Cette borne mise en fonction fin janvier est classée 19^e en utilisation parmi le réseau e-borne des départements 05, 07, 26, 38, 74.



Parking de Villard Late

Avec le printemps, tous les travaux ont repris. La voirie, l'enrobé et les bordures sont en cours d'exécution. Le projet sera finalisé par la réalisation à côté de la fontaine d'un abri bus couvert intégrant des toilettes publiques.

A ce jour, les 19 places couvertes sont louées.

Chapelle Saint-Roch

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) va effectuer la réfection de la toiture de la chapelle.

Le torrent du Peytavin sera totalement nettoyé au droit des parcelles communales. L'entretien des parcelles privées restant à la charge des propriétaires !

Chapelle Saint-Arnould

Perchée sur son promontoire, la chapelle St Arnould apparaît de loin, plus visible, grâce à l'élagage de certains arbres. Le CPIE (Centre Permanent d'Initiative d'Environnement) aménage actuellement l'extérieur : terrassement, nettoyage du talus à l'arrière de l'édifice, plantation d'un arbre sous lequel sera implantée une table de pique-nique. Des bancs permettent de s'asseoir et d'admirer le paysage. Récemment, à la tombée de la nuit, l'éclairage nocturne attire le regard et met en relief le monument.

Visite de la chapelle, dimanche 18 août 2018 lors de l'office religieux à 10h30, suivi d'un apéritif, quartier de la Villette.



Préparation d'un nouveau terrain de boules au Parc des Colombiers



Plan local d'Urbanisme (PLU) :

La commune a enclenché une révision générale du PLU pour des raisons de mise en compatibilité règlementaire liées à un contexte d'évolution importante du code de l'urbanisme (loi Engagement National pour l'Environnement (ENE), Loi Accès au Logement et Urbanisme Rénové (ALUR), Loi d'Avenir de l'Agriculture et des Forêts (LAAF), Loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques (MACRON) , Loi PINEL, Loi Montagne acte 2) mais aussi par rapport au Schéma de Cohérence territoriale du Briançonnais.

Cette révision correspond aussi à un besoin de corrections et d'adaptations de la rédaction du PLU actuel à une perspective de développement durable. Suite à un appel d'offre, le cabinet ALPICITÉ d'Embrun a été retenu. Avec une équipe pluridisciplinaire permettant une prise en compte de toutes les données (démographique, économique, structuration du territoire, équipements, habitat, paysage, environnement, espaces naturels, agricoles, forestiers, mobilité, risques...), il devra élaborer un diagnostic dans un premier temps, puis définir des perspectives et des besoins qui permettront l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui servira de ligne conductrice pour la mise en oeuvre du zonage et du règlement. Une démarche de concertation va être mise en place pendant toute la durée de l'élaboration du PLU avec l'organisation de 3 réunions publiques pour permettre de comprendre, proposer, confronter et faire émerger l'intérêt général autour de tous les points de vue.

Nous vous tiendrons informés tout au long de l'avancement de la procédure qui devrait durer 18 mois, et des réunions proposées.

Embellissement « Toitures - Façades - Vitrines »

La commune de Saint-Chaffrey, soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses résidents et de voir renforcer l'attractivité de son territoire, souhaite poursuivre la mise en oeuvre de l'opération *Toitures-Façades-Vitrines*, destinée à aider et inciter les propriétaires de la Commune à effectuer des travaux de ravalement de façades et de réfection de toiture. Cette opération d'embellissement devra faciliter la réalisation de travaux de qualité. La prise en charge par la Commune d'une partie du coût des travaux de *Toitures-Façades-Vitrines* engagés par les particuliers, apparaît comme la contrepartie naturelle aux exigences qualitativement posées.

Cette opération comprend deux types d'aides :

- une aide financière incitative par la mise en place de subventions communales au ravalement de façades, réfection de toitures et des vitrines.
- une aide technique et architecturale assurée par le Service Urbanisme de la Commune.



Le Café de l'Union, avant et après travaux.

Pour plus de renseignements, le service d'urbanisme reçoit le public le mardi après-midi de 14h à 17h30 sur rendez-vous (tel. : 04.92.24.15.70)

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) :



Le SCoT a pour objectif de définir les grandes orientations du développement touristique et du territoire et de définir les projets structurants sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais (CCB). C'est une planification stratégique de développement durable pour les 30 prochaines années, en mettant en cohérence les politiques d'aménagement du territoire. La démarche commencée en 2013 arrive à son terme. Après un diagnostic, il y a eu élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et des Documents d'Orientation Généraux (DOG) qui seront prescripteurs pour les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des différentes communes membres de la CCB.

L'enquête publique, dernière étape avant l'approbation du SCoT, est terminée et le rapport du commissaire enquêteur donnant un avis favorable, est consultable sur le site de la CCB (<http://www.ccbrianconnais.fr>) .

Les conséquences pour la commune sont la mise en conformité du PLU en tenant compte des prescriptions données par le SCoT, basées sur les choix en matière de croissance démographique, de consommation d'espaces et de leur restructuration par rapport à l'urbanisation, de politique de transport et de déplacements, en matière d'environnement et d'agriculture, de paysages et de risques et en matière de développement économique et d'équipements avec l'inscription des Unités Touristiques Nouvelles (UTN) (ZAC des Carines, Réhabilitation du front de neige) .



De la SENSIBILISATION...à la PRÉVENTION... à la VERBALISATION pour le bien-être de chacun !

Les DSE ne sont pas des « dépotoirs »



Malgré de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation (merci à Pierre Leroy et au service déchet de la CCB), sur l'intérêt de pratiquer le tri sélectif, de nombreux objets, voire petits meubles sont encore jetés dans les DSE ou déposés à proximité. Si les agents contribuent grandement à la propreté de l'espace public, un élément essentiel de notre qualité de vie, celle-ci dépend également du civisme de chacun.

Ces actes irrespectueux nuisent à votre commune mais également à votre portefeuille car ils ont un coût pour chaque contribuable. Comment expliquer ces gestes alors que nous avons une déchetterie sur la commune !

Ainsi, afin de limiter ces comportements le conseil communautaire a approuvé une délibération actant la verbalisation de tout contrevenant.

Divagations des chiens et déjections canines

Cet hiver, de nombreux chevreuils ont été tués par des chiens errant ou divaguant. On a même vu des chasseurs faire courser des chevreuils en difficulté dans la neige par leurs chiens. Et de plus, les chiens salissent la voirie ou les propriétés privées de leur déjections.

Tous confrontés régulièrement à ces divers problèmes, les élus communautaires ont approuvé le projet visant à rendre la fourrière animale plus opérationnelle par la création de deux box pour garder les chiens capturés.

Associés à l'amende, les frais de gardiennage risquent d'impacter sérieusement le budget de certains propriétaires de chiens!!!!

Quant aux déjections, des sacs sont à votre disposition pour les ramasser. N'est-il pas normal d'assumer toutes les contraintes qui découlent de la garde d'un animal ?

Nuisances sonores

Avec l'arrivée des beaux jours, les travaux de jardinage et de bricolage reprennent. Il est important de rappeler que pour préserver la santé et la tranquillité de chacun ainsi que les relations de bon voisinage l'arrêté préfectoral du 18 avril 1994 autorise ces travaux (tondeuse, perceuses, tronçonneuses....) seulement :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi inclus
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Motos en dehors des sentiers ruraux

Régulièrement des villages on entend, le week-end ou en fin d'après-midi, le bruit de motos ou quads qui parcourent la forêt dégradant ainsi les sentiers, la flore et dérangeant la faune.

Le code de l'environnement dispose que les véhicules à moteur sont interdits en dehors des voies ouvertes à la circulation et des sentiers ruraux. Il prévoit une sanction de 1 500€ pour les contrevenants. Afin de limiter ces agissements, en partenariat avec la gendarmerie des contrôles seront effectués par la police municipale.

Vitesse excessive

Quotidiennement les élus sont interpellés sur la vitesse excessive des véhicules dans les hameaux de la communes mettant en danger les piétons ou vélos. Les dispositifs mis en place l'an dernier n'ayant pas toujours apporté satisfaction, voire même incité des comportements dangereux, le conseil municipal a doté la police municipale d'un « radar » depuis juin. Automobilistes, attention à vos points!!!!



Le centre de loisirs



Du 10 juillet au 30 août 2018, la commune de Saint-Chaffrey ouvre ses deux structures d'accueil pour permettre aux enfants de passer des vacances d'été placées sous le signe du jeu, de l'amitié et du respect.

Une équipe d'animation diplômée, compétente et motivée veillera sur « les Petits Aigles » pour les 3-6 ans et sur « le Club des Chevaliers » pour les 7-12 ans.

Une recette de nombreuses activités a été concoctée : rafting, canyoning, randonnées, baignade bio, piscine, grands jeux, cabaret, cuisine, trampoline, boom, sensibilisation à la nature... le tout assaisonné de rires et d'amitié. L'été s'annonce de nouveau sportif et joyeux !

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune www.saint-chaffrey.fr

Les nouveaux agents municipaux



Nadège Leconte est notre nouvelle agent d'accueil.



Georgia Perinet intervient à la cantine et au centre aéré. Elle assure aussi, le jeudi, le transport des aînés, qui prennent leurs repas à l'école.

Navette Marché de Briançon

Le mercredi matin, ouvert à tout le monde.

Horaires en mairie ou sur le site : www.saint-chaffrey.fr

Activités nordiques du SIVM



Cette saison, les conditions optimales ont permis l'ouverture de l'ensemble des différents secteurs du domaine à l'exception du Col du Lautaret du 12 décembre 2017 au 19 avril 2018 soit 122 jours .

Toutes les pistes ont été ouvertes la 2^e semaine des vacances de Noël. Les pistes piétonnes ont été damées. Cela représente 1 303 heures de damage et 15 360 journées skieurs.

Nous ne pouvons que féliciter l'ensemble du personnel (dameurs et pisteurs) qui ont grandement participé au franc succès de cette saison.



Nouveautés de la saison 2017/2018 :

Les boissons chaudes ou rafraîchissantes proposées à l'accueil CCAS au départ des pistes du Monétier les Bains, le traçage d'un border-cross et le damage d'une nouvelle piste.

Malheureusement la traditionnelle Rétro-classique a dû être annulée faute de participants !

Nous remercions encore l'ensemble des socio-professionnels, bénévoles et entraîneurs du Club CSSC qui sont venus prêter main forte à tous nos pisteurs.



Vous avez pu suivre ces événements sur notre site Facebook pendant toute la saison et vous informer au quotidien sur les conditions météo, d'enneigement et de damage ainsi que sur le site Nordic Serre Chevalier.

Des courses et animations ont été organisées par le SIVM:

Les courses :

- Participation à la course du club (CRJ) le 7 janvier
- Participation à la Dédé Orino le 10 janvier
- La Spartan Hike : du 15 au 23 janvier
- Les Championnats de l'Armée Britannique et ceux de l'Armée Sanitaire du 28 janvier au 4 février
- La Casset Lopet le 18 février

Les animations proposées par le SIVM ont remporté un franc succès :

- La Fête du Biathlon au Pas de Tir au Monétier le 21 février (150 - 170 personnes),
- Les nocturnes au Parc des Colombiers :
 - Robinson des neiges avec l'OT les 12, 19 et 26 février et le 5 mars (entre 30 et 80 personnes)
 - Les initiations au ski de fond et au biathlon avec Club et ESF les 14, 20 et 28 février et le 7 mars (entre 30 et 100 personnes).
 - Le test Skis-Chaussures Rossignol le 24 mars (une cinquantaine de personnes aux Colombiers).
- Et enfin, la Lili BBQ : grillade de fin de saison le 14 avril au départ de Monétier (20 personnes).



Parc des Colombiers



Le parc des Colombiers a presque pu fonctionner en continu cet hiver. Malheureusement, en raison d'un problème d'effectifs qu'a connu le SIVM, celui-ci n'a pu ouvrir qu'à partir du 29 janvier et au maximum 5 jours sur 7. Mais des conditions idéales d'enneigement ont permis aux amateurs débutants de découvrir une boucle d'initiation verte serpentant agréablement entre les arbres, comme aux pratiquants chevronnés disposant de peu de temps d'emprunter la piste rouge pour s'entraîner sur des pistes entretenues journalièrement. Grâce aux pisteurs du SIVM qui ont fait un gros travail de balisage et d'éducation, les pistes ont pu garder une belle qualité, non détériorée par les piétons et les déjections canines.



Les nocturnes du lundi soir « Robinson des neiges » avec l'OT et celles du mercredi soir « Initiation ski de fond-biathlon » à l'initiative du SIVM, ont connu un franc succès, les participants attendant patiemment leur tour pour bénéficier

du matériel et des conseils d'Hugo ou Olivier pour le tir et de Jean-Marie et quelques autres moniteurs ESF de la vallée pour le ski ! Merci à eux et aux bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces soirées ainsi qu'à l'OT.

Un bel exemple de multi-fonctionnalité du site avec le Kart sur glace et les animations autour de la neige proposée par l'OT que nous pourrions sûrement encore améliorer.

Rendez-vous pour la saison prochaine !



Chronique des élus minoritaires

Depuis le mois de janvier dernier, notre groupe municipal s'est étoffé, Benjamin Melquiond, le suivant sur notre liste, ancien athlète de haut niveau, skieur de coupe du monde et jeune entrepreneur à Saint-Chaffrey, a rejoint le conseil municipal. Les lecteurs les plus assidus du compte rendu du conseil municipal ont déjà constaté la pertinence de ses interventions, ainsi que sa volonté de travailler au service de l'intérêt collectif. Nous sommes ravis de l'accueillir et lui souhaitons la bienvenue.

Comme prévu, nos permanences publiques ont déjà commencé depuis le mois de janvier, chaque dernier mercredi du mois, à partir de 17h à la mairie. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous vous recevons sans rendez-vous.

Au plaisir de nos futures rencontres,
Vos conseillers municipaux dévoués

Marielle Ferraris
Christian Fine
Benjamin Melquiond
Stéphane Blanchon

Sylvie Dao Lena, Présidente du SIVM

2ème Concours de
MICRO-NOUVELLES



Ecrivez sur le thème
« Cette fois c'est sûr, je suis perdu »



- Le concours est ouvert à tous :
- Deux catégories : - Moins de 18 ans
- Plus de 18 ans ;
- Votre texte devra contenir 1000 caractères espaces compris (plus ou moins 10%)
- Le genre est libre, votre nouvelle pourra être humoristique, tragique, poétique, policière...

Envoyez vos copies par voie postale à l'adresse :
Bibliothèque municipale
Route du Pont Levis,
05330 Saint-Chaffrey
ou par mail: concoursbiblio@saintchaffrey.fr
avant le 2 Septembre 2018

Pour plus de renseignements,
contactez Patricia ou Thierry au 04 92 24 28 12



Voyage annuel des aînés

L'association d'aide aux personnes du 3^e âge organise le voyage annuel des aînés au Pays Basque, du 15 au 20 septembre 2018, avec une aide financière de la mairie :

Répartition : 60 % participants
40 % mairie

Montant de l'aide : 12 000 €

Coût du voyage : 535 € par personne

Renseignements et inscription, en mairie, service accueil.

État civil du 10/12/2017 au
31/05/2018

Naissances

FERREIRA IHUEL Sacha	06/04/2018
CARRON Noah Thierry Michel	17/04/2018
NIERMONT Tao	02/05/2018

Mariages

RIBERTY David et GRANGER Sandrine	28/05/2018
--------------------------------------	------------

Décès

LANGLOIS Simone Francine	31/01/2018
JANUEL Daniel	04/03/2018
LAFONT Gilbert	14/03/2018
ASTIER Adèle Marcelle	16/04/2018
GARAMBOIS Yvonne Marie Née CHAIX	06/05/2018
GARCIN Joseph	11/06/2018

**Une commémoration du
8 mai émouvante !**

Cette année encore grâce à l'implication des instituteurs-trices (et je pense aussi des parents), des enfants des anciens du 159^e RIA, de l'harmonie « l'Écho de la Guisane », des représentants de la gendarmerie et des pompiers, des anciens combattants et porte-drapeaux, et également du public de plus en plus nombreux, l'hommage rendu aux combattants et victimes de la seconde guerre mondiale fut une belle prestation. Quelle émotion quand Noé, Zian et les autres ont chanté une strophe du chant des partisans a capella! Merci à vous tous d'avoir participé à ce devoir de mémoire et de citoyeneté.



**L'Association « Ensemble
pour Saint-Chaffrey »**

Pour commencer à préparer les 80 ans de Serre Chevalier et de ses habitants, nous organisons une première réunion publique le samedi 4 août 2018 à 20h dans la salle située en face de la mairie de Saint-Chaffrey. Venez nombreux avec vos anecdotes, vos histoires, vos photos ...

L'équipe de la Baignade Bio vous attend
cet été



Horaires d'ouverture :

Du 15 juin au 6 juillet :	Du 7 juillet au 2 septembre :
- 12h à 18h en semaine	- 10 h à 19 h
- 11h à 18h le week-end	Du 3 septembre au 15 septembre :
	- 12 h à 17 h

Cette année, la Baignade Bio de Chantemerle restera ouverte jusqu'à 21h certains soirs :

- Le vendredi 29 juin avec un concert de l'harmonie « l'Écho de la Guisane » suivi d'un concert au restaurant le Hasaar.
- Le vendredi 6 juillet
- Le jeudi 12 juillet (+ concert au Hasaar)
- Le jeudi 19 juillet (+ concert au Hasaar)
- Le jeudi 26 juillet (+ concert au Hasaar)
- Le jeudi 2 août (+ concert au Hasaar)
- Le jeudi 9 août (+ concert au Hasaar)

Nous vous proposons également de participer à des cours collectifs (prix entrée + 6 €) :

Du 18 juin au 6 juillet :	Du 7 juillet au 2 septembre :
- Mercredi 17h-18h Stretching	- Mercredi 17h-18h Stretching
- Jeudi 11-12h Bodyzen	- Jeudi 11-12h Bodyzen
- Vendredi 17h-18h Yoga	- Vendredi 17h-18h Fit'danse
	- Dimanche 11h-12h Yoga



Le Mountain Kart
sur le Domaine
d'Altitude de
Serre Chevalier
Vallée

Ouverture tous les jours
du 7 juillet au 2 septembre
2018 de 10h à 16h

Sensations inédites au cours
d'une descente ludique avec
cet engin insolite composé de
3 roues, un guidon et un sys-
tème de freinage approprié à
partager en famille ou entre
amis !

Le lancement l'été dernier de
l'activité « Mountain Kart » sur
le domaine d'altitude de Serre
Chevalier a suscité un véritable
engouement.

L'activité a également été
proposée cet hiver sur des
pistes de ski et le sera à
nouveau cet été avec de
nouveaux parcours :
- Les 3 Croix : 4,4 km (très
facile)
- Les Vallons :
3,6 km (facile)

> 4,4 km de descente
et 500m de dénivelé

> Activité réservée à toute
personne mesurant 1,30m
minimum.



Les principaux rendez-vous de l'été

Samedi 14 juillet :

- Vide grenier du club des aînés au parc des Colombiers.
- 11h : Apéritif pour la fête nationale devant la mairie.

Dimanche 15 juillet :

- GrandFONDO de Serre Chevalier
- 21h concert dansant avec l'orchestre « Mascara »
- 21h Retraite aux flambeaux
- 22h15 Feu d'artifice

Samedi 21 juillet :

- Fête de la pêche au parc des Colombiers

Samedi 21 et dimanche 22 juillet :

- Fête de sainte Marie Madeleine à Villard Laté

Mardi 24 juillet :

- Journée e-patrimoine dans la Salle du Conseil de la Mairie : Présentation et utilisation des outils numériques (élaborés par la Communauté de Communes) pour une belle découverte virtuelle du patrimoine briançonnais.

Samedi 28 juillet et dimanche 29 :

- Fête de la saint Jacques à Chantemerle

Soirées proposées par l'association « Art et Montagne » :

Judi 9 août : concert classique à 20h30 Salle du Serre d'Aigle (voir ci-contre)

Vendredi 10 août : concert Blues à 20h30 Salle du Serre d'Aigle (voir ci-contre)

Mercredi 15 août :

- Défi du Granon

Samedi 18 et dimanche 19 août :

- Fête de la saint Arnould

Samedi 01 et dimanche 02 septembre :

- Musiques au sommet



Pour plus d'informations :

Consultez la brochure de l'office de tourisme ou allez sur son site :

www.serre-chevalier.com



Serre Chevalier Vallée

L'Association Art et Montagne présente

Le Classique

à Serre Chevalier
Saint Chaffrey / Chantemerle
Salle du Serre d'Aigle

Judi 9 AOÛT 2018 20H30

Orchestre de chambre Nouvelle Europe
Direction : Nicolas Krauze

Concert symphonique
Orchestre de 15 musiciens
Solistes : SIMONAS POSKA (piano)
JOË CHRISTOPHE (clarinette)

Réervations : Office du Tourisme Entrée 15 €
www.serre-chevalier.com Tél. 04 92 24 98 98

L'Association Art et Montagne présente

Le Blues

à Serre Chevalier
Saint Chaffrey / Chantemerle
Salle du Serre d'Aigle

Vendredi 10 AOÛT 2018 20H30

YOUSSEF REMADNA BLUES BAND
Christophe Garreau
Stan Noubard Pacha
Youssef Remadna
Marty Vickers

Réervations : Office du Tourisme Entrée 15 €
www.serre-chevalier.com Tél. 04 92 24 98 98

